

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0011098

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1291

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELLOUAFI SMAILI DRASS

Date de naissance : 18/05/1950

Adresse : 48 bis Rue IMAM AOUZAI, CASA

Tél. : 069.6576.168

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur DEBBARH Laïla
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tel. 05 22 22 78 18

Date de consultation : 18/06/22

Nom et prénom du malade : Ammari Laïla

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Covid

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/6/22	C		150,00	Docteur DEBBARH Lamine Médecine Générale Centre Commercial Nadaa, 1000 Route d'El Jadida - Maroc - Lata Tel: 05 22 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 23 34 65 Email : labo.socrate@mendra.ma

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
VITA	18/6/22	405,00

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LAEO SOSU	18/6/22		400,00 DH
RE: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 23 34 65 Email : labo.socrate@mendra.ma			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
	B 00000000 00000000 B			MONTANTS DES SOINS
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur DEBBARH Laïla

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522.98.22.57

الدكتورة الدباغ ليلى
خريجة كلية الطب والصيدلة
بالرباط
الطب العام

إقامة نادية. المركز التجاري - عمارة 3
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)
0522.98.22.57
المعاريف. الدار البيضاء. الهاتف :

Casablanca, le 18/6/22

Ammar, Salila

79,70 x 2

- Zithromax 500
1cp 1j. J1

pris 1/2 cp/j

40,90 - zinaskin USN
1cp eff 1j

34,70 - Pectyl sirop
1cs matin et midi

19,80 - Vitamine C 1000
1cp eff 1j x 7j

22,70 - Rimicin sach
1sach x 2 fois

UT.AV. : 12/2023 | P.P.V.
LOT N° : FW5713 | 79 70
79,70

ZINASKIN® 45 mg

PPV 40DH90 | EXP 12/2024
LOT 18066 65 |

20 comprimés effervescents

PPV 34DH70 | EXP 01/2025
LOT 1N043 3

Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 12/2024
LOT 10061 24

22,70

IXOR® 20 mg

28 comprimés effervescents

PPV 118DH50

EXP 06/2023

LOT 16048 5

Mr. Ixor 20mg
1cp à jeun

14.00 - Doxiprile 1000
1bcp toutes les 6h si fièvre

405,80

PPV: 14DH00
PER: 01/25
LOT: L400

cteur DEBBARH Laïla

Médecine générale

Centre Commercial N'dia, Imp 3

Route d'El Jadida - Madif, Casa

Tél: 05 22 86 77 57



Docteur DEBBARH Laïla

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522 98.22.57

الدكتورة الدباغ ليلى
خريجة كلية الطب والصيدلة
بالرباط

الطب العام

إقامة نادية. المركز التجاري - عمارة 3
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)
المعاريف. الدار البيضاء. الهاتف : 0522 98.22.57

Casablanca, le 18/6/22

Ammari Laïla

test PCR

Docteur DEBBARH Laïla
Médecine Générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casablanca
Tél. 0522 98.22.57

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA
IF 44409091 ICE 000114556000027

INPE 0093001964



Dr. Abdellatif LOUDGHIRI

Pharmacien Biogiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie
Mycologie - Parasitologie – Virologie

FACTURE N° : 220005065

COVID

CASABLANCA le 18-06-2022

Mme Jalila AMMARI

Demande N° 220618A006

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 18-06-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
	RT-PCR DU SARS CoV-2 (COVID 19)	E400	E	400.00 MAD
			Total	400.00 MAD

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 400.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirhams



Code Patient : 220618A006
Date de l'examen : 18-06-2022
COVID
Saisie le 18-06-2022 08:49

Mme Jalila AMMARI
Réf : 220618A006
Prescription :
COVID

BIOLOGIE MOLECULAIRE

RT-PCR du SARS CoV-2 (COVID-19)

Recherche des séquences du gène ORF1ab codant pour la polyprotéine pp1ab et du gène N codant pour la nucléocapside.

Nature du prélèvement:	Nasopharyngé
CIN :	UC4626
Résultat:	POSITIF: Présence ARN viral SARSCoV-2
(Siemens-Réactif FTD)	
Date de naissance:	10-11-1965

مختبر التحاليل الطبية سocrate
laboratoire de biologie médicale Socrate

Page 1 sur 1

